

Date de la convocation	9 décembre 2022
Membres en exercice	18
Présents	8
Représentés	4

BUREAU SYNDICAL – Extrait du procès-verbal de la séance du 19 décembre 2022

n°D20221219 - 01

Objet : Convention de participation à l'alimentation en eau potable d'une habitation

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

Vu la délibération du Conseil syndical de Réseau31 portant délégations de compétences au Président et au Bureau syndical en date du 18 octobre 2021 ;

Considérant le point B7-4 des délégations de compétences consenties au Bureau de Réseau31 ;

Considérant que M. Herman Van Zelm possède une maison située au lieudit « Los Tres Peyros » à St Michel n'est pas alimentée par le réseau d'adduction d'eau potable. ;

Considérant que la commune de Saint Michel est adhérente à Réseau31 par l'intermédiaire du principe de représentation substitution pour l'ensemble de ses compétences en eau potable à Réseau31 en date du 01/01/2018 ;

Considérant l'estimation financière du raccordement de M. Van Zelm estimé à 25 000€ HT ;

Considérant l'accord de participation de la commune de Saint Michel et de M. Van Zelm ;

Vu le rapport et sur la proposition du Rapporteur,

Décide

Article 1 : Valider la participation financière de 10 000 € par Réseau31 pour l'alimentation de M. Van Zelm ;

Article 2 : Autoriser le Président à signer la future convention de participation.

Résultat du vote	Pour	12	Abstention	6
	Contre	0	Ne prend pas part au vote	0

Sébastien VINCINI
Président

